

**DIRECTION DES ROUTES ET DES INFRASTRUCTURES**

Service Territorial d'Aménagement du Charolais Brionnais

Dossier suivi par  
Olivier ASTORGUE / SV  
N° D1421701

Charolles, le 25 août 2014

5, route de Lugny  
71120 CHAROLLES  
Tél. : 03 85 88 01 80  
Fax : 03 85 88 01 92  
Mél : sta.charolais-brionnais@cg71.fr

Monsieur Daniel THERVILLE  
Maire  
Mairie de VITRY-EN-CHAROLLAIS  
Le bourg  
71600 VITRY-EN-CHAROLLAIS

Monsieur le Maire,

Suite à la visite commune avec mes services, et à votre courrier du 4 juillet dernier relatif à une problématique de sécurité routière, au carrefour formé par les RD 979 et 479 au lieu-dit « Les Carrés », je tenais à vous apporter les éléments suivants :

- mes services procéderont dès septembre à des analyses de trafic par branche sur ce carrefour afin de déterminer la répartition des flux de circulation. Ces valeurs permettront d'éclairer la nécessité éventuelle d'un aménagement de ce carrefour.
- vous faites état dans votre courrier de la récurrence d'accidents de circulation à cette intersection. La base accidentologie établie par mes services et alimentée par les remontées des services de secours, des forces de l'ordre et les remontées directes ne permet pas de mettre en évidence une densité importante d'accident.

C'est pourquoi je vous demanderai de bien vouloir communiquer à mes services (STA du Charolais-Brionnais, 5 route de Lugny, 71120 CHAROLLES) tout accident à cet endroit qui serait porté à votre connaissance afin, qu'à l'avenir, il n'y ait plus une telle distorsion de ces informations.

- enfin, concernant une éventuelle acquisition d'opportunité en vue d'un aménagement, comme indiqué par Monsieur ASTORGUE lors de la visite sur le terrain, la parcelle cadastrée AL 91 est la propriété de la SNCF. Je demande à mes services de bien vouloir adresser un courrier à la SNCF pour manifester l'intérêt éventuel de la collectivité, mais s'agissant d'une propriété ferroviaire, ce processus risque d'être assez long

Je ne manquerai pas de vous tenir informer de l'avancement de la démarche, tant au niveau des résultats de trafics que d'une éventuelle acquisition.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Président,

Pour le Président et par délégation,  
le chef du service territorial d'aménagement  
du charolais-brionnais  
Olivier ASTORGUE